



# Dépenses sociales des départements : l'Uniopss auditionnée par la Cour des comptes

L'Uniopss a été sollicitée par la Cour des comptes dans le cadre de la mission qui lui est confiée par l'Assemblée nationale sur les dépenses sociales des départements. L'occasion de souligner les difficultés et le manque de moyens auxquels sont confrontées, sur le terrain, les structures associatives qui accompagnent au quotidien les personnes en situation de vulnérabilité.

📅 Publié le 9 juillet 2026

👤 De Uniopss

ASSOCIATION ET POUVOIR D'AGIR

GESTION - FINANCEMENT

ARTICLE

INFO NATIONALE



Lors d'une audition, le 29 juin par la Cour des Comptes, concernant les dépenses sociales des départements, Daniel Goldberg, président de l'Uniopss, et Arnaud Lecoq, directeur de l'Uriopss de Normandie, ont défendu le plaidoyer du Réseau Uniopss en la matière, en s'appuyant notamment sur les retours des Uriopss et des adhérents nationaux et régionaux sur l'action des conseils départementaux de leur territoire. Le message essentiel a été de rappeler que l'augmentation des dépenses sociales des départements ne signifie pas que les établissements et services sociaux et médico-sociaux disposent des moyens nécessaires pour répondre aux besoins des personnes accompagnées.

Les associations gestionnaires font aujourd'hui face à un effet de ciseau préoccupant : d'un côté, des charges qui continuent d'augmenter (revalorisations salariales, inflation, tensions de recrutement, nouvelles obligations réglementaires, taxe d'apprentissage...) ; de l'autre, des politiques tarifaires qui, dans de nombreux territoires, se traduisent par des gels ou de très faibles revalorisations.

Un taux directeur à 0 %, ce n'est pas une stabilité : c'est une baisse des moyens en euros constants. Au-delà des enjeux budgétaires, c'est la soutenabilité de notre modèle de solidarités territorialisées qui est en jeu.

Les associations ne réclament pas des privilèges ; elles demandent les moyens de continuer à assurer leurs missions d'intérêt général, d'innover, de recruter, de transformer leur offre et d'accompagner dignement les personnes les plus vulnérables.